

Afrique

Génocide rwandais : l'ancien ministre Ngirabatware transféré au Sénégal

TV5Monde, 21 juillet 2021



Augustin Ngirabatware (d), au côté de son avocat, lors de sa première comparution devant le tribunal spécial pour le Rwanda, à Arusha le 10 octobre 2008 afp.com - EPHREM RUGURIRIZA

L'ancien ministre rwandais Augustin Ngirabatware, condamné à 30 ans de prison pour son rôle dans le génocide au Rwanda en 1994, purgera le restant de sa peine au Sénégal, a indiqué mercredi la justice internationale.

Dans un document daté du 28 mai, ren-

du public mercredi, le juge Carmel Agius a ordonné le transfert de M. Ngirabatware au Sénégal "pour l'exécution de sa peine dès que possible après le prononcé du jugement" dans une autre affaire.

Dans ce dossier distinct, M. Ngirabatware et trois de ses proches ont été reconnus coupables le 25 juin d'avoir cherché à soudoyer et intimider des témoins dans le but d'annuler la condamnation pour génocide à l'encontre de l'ancien ministre.

Né en 1957 à Nyamyumba, M. Ngirabatware est le gendre de l'homme d'affaires Félicien Kabuga, accusé d'être le financier du génocide et arrêté en mai 2020 près de Paris.

Ministre du Plan au moment du génocide, qui a fait 800.000 morts selon l'ONU, essentiellement des membres de la minorité tutsi, Augustin Ngirabatware a été condamné en appel en 2014 par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), pour génocide et incitation à commettre le génocide dans sa commune de Nyamyumba (nord-ouest).

La condamnation avait été confirmée en

2019 au terme d'une procédure de révision de son procès devant le Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MTPI), qui a pris le relais du TPIR.

Docteur en économie formé en Suisse, M. Ngirabatware avait fui le Rwanda en juillet

1994. Il avait travaillé dans des instituts de recherche au Gabon et en France, avant d'être arrêté en Allemagne en 2007 puis transféré au TPIR un an plus tard.